

Questions orales

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, la présidence de ce comité permanent rapportera probablement que le comité permanent veut que vous le réformiez, monsieur le Président.

Le ministre copréside, à l'heure actuelle, une conférence sur les droits de la personne qui s'est ouverte à Ottawa cette fin de semaine. Lorsqu'on parle de droits de la personne, on parle de personnes qui n'ont pas voix au chapitre et, pourtant, cette conférence n'était accessible que sur invitation.

Étant donné que de nombreux groupes et particuliers se sont vu refuser l'accès à cette conférence, le ministre va-t-il nous dire si cette censure était ou non voulue?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, les portes étaient ouvertes et on n'exigeait aucun billet ni laissez-passer. En fait, il y avait beaucoup de places libres pour ceux que cela intéressait.

Nous avons effectivement envoyé quelque 500 invitations dans tout le pays. Nous voulions attirer des représentants des organismes non gouvernementaux, des universitaires, des personnalités du monde des affaires et des syndicalistes. Nous croyons pouvoir faire mieux. Voilà pourquoi nous avons convoqué cette conférence. Nous avons d'importants défis à relever, des défis nouveaux et naissants. Nous nous efforçons de créer une association, une coalition. Nous cherchons à bâtir une solidarité canadienne. La députée conviendra, je crois, que c'est au moins un début. Cette occasion d'examiner très ouvertement la question des droits de la personne permettra certes à davantage de gens de mieux comprendre ce qui se passe au Canada, de même que dans le monde entier.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le Québec a perdu 87 000 emplois dans les derniers six mois. Selon les économistes, il y aura d'autres pertes d'emplois l'année prochaine, au moins 40 000 encore au Québec seulement, pour un total de 127 000. Est-ce que le vice-premier ministre pourrait nous dire aujourd'hui quelles mesures il entend prendre pour trouver des emplois aux 127 000 Québécois qui n'auront pas d'emplois en 1991?

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, nos programmes d'emploi sont tous disponibles au Québec. Je suis très heureuse de pouvoir dire que le projet de loi C-21, au sujet duquel nous aurons des annonces à faire dans environ un mois, produira des résultats qui, j'en suis certaine, donneront satisfaction au député. Il y aura un certain nombre de programmes pour les personnes âgées, pour les prestataires d'assistance sociale, et ainsi de suite. Je compte bien qu'il applaudira à nos réalisations.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): J'aimerais demander ceci, à titre de question supplémentaire, à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration: Est-elle au courant que dans la région de Montréal, certaines écoles ne donnent pas d'examen dans les deux dernières semaines parce que des élèves n'ont pas de quoi manger à cause de ces politiques relatives aux familles pauvres que ce gouvernement a créées depuis six ans? Que compte-t-elle faire exactement, non pas avec le projet de loi C-21, mais plus précisément pour les familles pauvres de la région de Montréal qui ne peuvent pas nourrir leurs enfants? Qu'est-ce qu'elle va faire?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, nous avons beaucoup de programmes en ce qui concerne la pauvreté. Le programme qui est prévu pour les personnes pauvres en vertu du projet de loi C-21, la stratégie canadienne de la formation aidera à combattre la pauvreté à Montréal comme dans les autres villes du Canada.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Il y a une vingtaine de minutes, le ministre de l'Environnement de la Colombie-Britannique, M. John Reynolds, a démissionné à cause des déclarations qu'il a faites devant un comité permanent, mardi dernier, ici à Ottawa. Il a mentionné au comité permanent qu'il y aurait des audiences publiques pour faire la lumière sur le projet Kemano II de l'Alcan. À son retour en Colombie-Britannique, il a tenté de se rétracter mais il a dû démissionner.